



CAUE
MORBIHAN

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
& DE L'ENVIRONNEMENT

Bulletin d'adhésion 2024

Montant de cotisation de 0,33 € par habitant, sur la base de la population municipale (hors population compte à part).

Montant de cotisation :

€

Cotisation à régler par virement aux coordonnées suivantes :

N°SIRET 319 162 178 00044
IBAN : FR8640031000010000257406N11
BIC : CDCGFRPPXXX

Ce document fait office de facture

Bulletin d'adhésion à nous retourner, dès réception, complété et signé par courrier ou par mail à d'adresse suivante : conseil@caue56.fr

**Date, Cachet de la collectivité
Signature du maire**